

Observation n°33 :

Madame la commissaire enquêtrice Marie Hélène AUDEBERT,

Je me permets de vous adresser ce courriel pour vous indiquer notre refus de voir s'installer sur la commune de Mignaloux Beauvoir, ce projet de 8000 poulets ainsi que l'abattoir de 200 m2, des entrepôts de 400 m2 ainsi que les 27 hectares de panneaux photovoltaïques.

Comment peut on installer ce mouiroir avec les déjections, les odeurs, les transports discontinus... etc.. aussi proches d'habitations alors qu'il existe des lieux d'implantations plus « désertiques »

Comment allez vous faire avaler aux riverains qu'ils vont devoir supporter toutes ces nuisances. Leur qualité de vie est elle prise en compte? La revente de leur bien sera t'elle possible et réalisable?

Je me doute que mon avis compte pour du beurre (comme celui de tous les autres très certainement) mais pouvez vous reconsidérer la nécessité d'implantation d'un tel site?

Je vous remercie pour la prise en considération de mon mail

Bien à vous

Bénédicte et Gérard ARQUE